

### 3. PERSONNEL DE SANTÉ

#### 3.5. Rémunération des médecins (généralistes et spécialistes)

Les niveaux de rémunération comptent parmi les facteurs qui influencent l'attrait des professions médicales. Ils influent aussi directement sur les dépenses de santé. Il est difficile de recueillir des données comparables sur la rémunération des médecins, parce que les pays collectent des données à partir de sources différentes couvrant différentes catégories de médecins et, souvent, ne prenant pas en compte toutes les sources de revenu (voir l'encadré « Définition et écarts » ci-dessous). Il convient donc d'interpréter ces données avec prudence.

Les données sur la rémunération des médecins sont présentées séparément pour les généralistes et les spécialistes, en comparant leur rémunération au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs dans chaque pays. La rémunération des généralistes varie entre 1.4 fois le salaire moyen de l'ensemble des travailleurs en Hongrie et 4.2 fois au Royaume-Uni (graphique 3.5.1, à droite). Le revenu des spécialistes varie entre 1.5 fois le salaire moyen de l'ensemble des travailleurs pour les spécialistes salariés en Hongrie et 7.6 fois pour les spécialistes libéraux aux Pays-Bas. La rémunération des spécialistes salariés aux Pays-Bas est plus basse, à 3.5 fois le salaire moyen (graphique 3.5.1, à gauche). Aux États-Unis, le revenu des spécialistes libéraux s'élevait à 5.6 fois le salaire moyen en 2001 (dernière année disponible) et à 4.1 fois pour les spécialistes salariés.

Dans tous les pays, la rémunération des généralistes est inférieure à celle des spécialistes. L'écart de rémunération est particulièrement grand en Australie, en Belgique et aux Pays-Bas, où le revenu des généralistes est inférieur à la moitié de celui des spécialistes. Cet écart est beaucoup plus petit en Islande et au Royaume-Uni.

Dans beaucoup de pays, la rémunération des spécialistes a augmenté plus rapidement que celle des généralistes durant les cinq à dix dernières années, accroissant ainsi l'écart des revenus (graphique 3.5.2). C'est le cas en Australie, en Finlande, en France et en Hongrie. Au Royaume-Uni, les revenus aussi bien des généralistes que des spécialistes ont fortement augmenté durant ces dix dernières années, avec un taux de croissance de la rémunération des généralistes supérieur à celui des spécialistes. Cette évolution est attribuable à la mise en application d'un nouveau contrat pour les généralistes en 2004, conçu pour augmenter le nombre des généralistes et améliorer la qualité des soins primaires au moyen de meilleures incitations financières. On s'attendait à ce que l'introduction de ce nouveau contrat génère des coûts additionnels, mais les coûts au cours des trois années suivantes ont été 9.4 % plus élevés que prévu. On a beaucoup débattu au Royaume-Uni quant aux gains réalisés en retour de ces dépenses supplémentaires (OCDE, 2009d).

Certaines variations d'un pays à l'autre des niveaux de rémunération des généralistes et des spécialistes

peuvent s'expliquer par l'utilisation de modes de rémunération différents (par exemple, salaires, paiement à l'acte, systèmes de paiement à la performance), par le rôle de filtrage des généralistes, par des différences dans le temps de travail et par le nombre de médecins par habitant, en particulier pour les spécialistes (Fujisawa et Lafortune, 2008).

#### Définition et écarts

La rémunération des médecins correspond au revenu annuel *brut* moyen, qui inclut les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu à la charge du salarié. La rémunération inclut normalement tous les paiements légaux supplémentaires tels que les primes et paiements des gardes de nuit et des heures supplémentaires, et exclut les frais professionnels dans le cas des médecins libéraux.

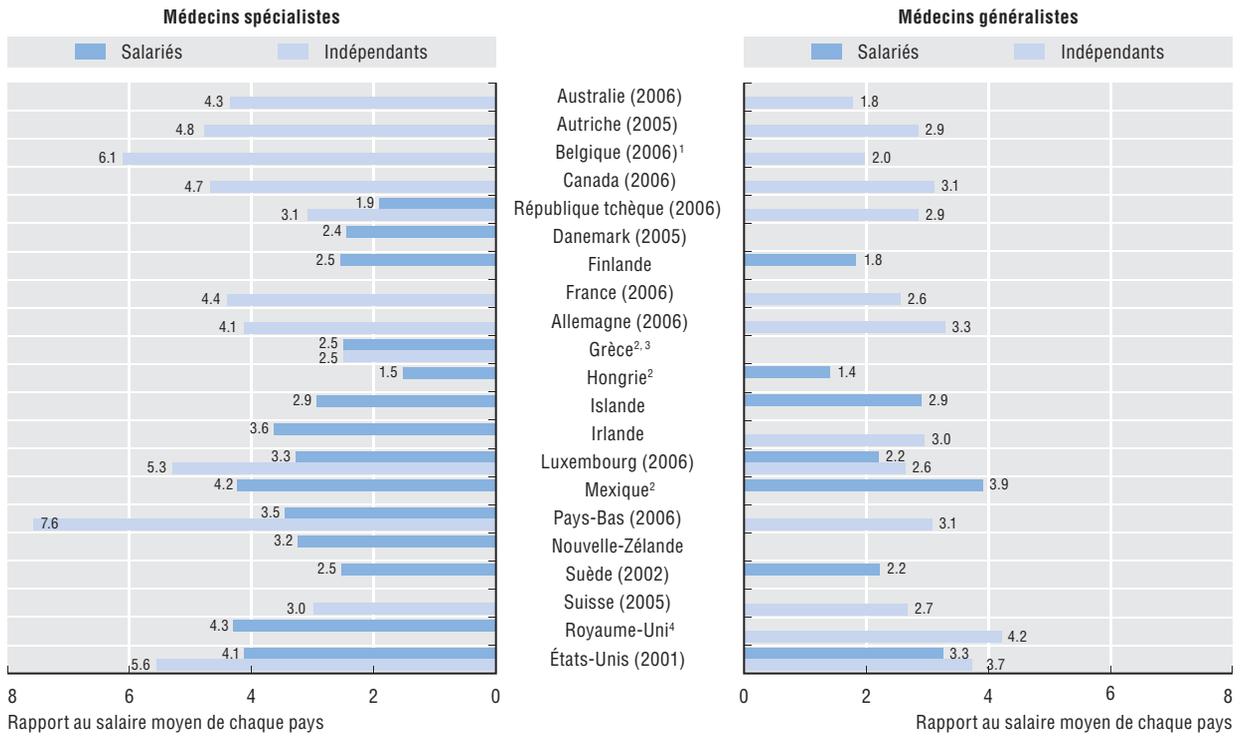
Un certain nombre de facteurs contribuent à une sous-estimation de la rémunération pour certains pays : 1) dans certains pays, les données excluent les heures supplémentaires ou les cotisations de sécurité sociale (Autriche, Irlande pour les spécialistes, Mexique, Pays-Bas pour les spécialistes salariés, Nouvelle-Zélande, Suède et Suisse); 2) les données dans certains pays ne couvrent pas les revenus d'exercice privé des médecins salariés; 3) les paiements informels, qui peuvent être courants dans certains pays (Grèce, Hongrie et Mexique) ne sont pas inclus; 4) en Grèce, Hongrie et Mexique, les données pour les médecins salariés ne concernent que les salariés du secteur public, qui gagnent généralement moins que dans le secteur privé.

Les données pour certains pays (Australie, Autriche, Belgique, Luxembourg, Mexique, Suisse, Royaume-Uni pour les spécialistes, et États-Unis) incluent des médecins travaillant à temps partiel, entraînant une sous-estimation par rapport aux chiffres des autres pays qui concernent les médecins travaillant à temps plein.

Les frais professionnels des médecins libéraux en Belgique sont pris en compte, d'où une surestimation de leur rémunération.

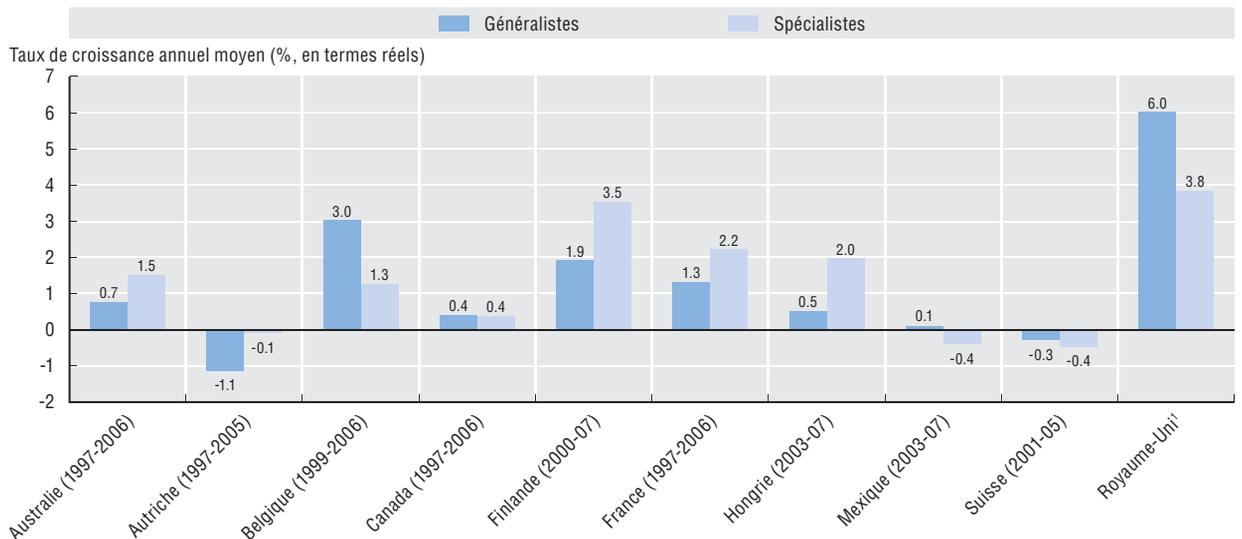
La rémunération des médecins est comparée au salaire moyen des salariés à temps plein de tous les secteurs de l'économie, sauf pour l'Islande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande où elle est comparée au salaire moyen dans certaines branches industrielles.

### 3.5.1 Rémunération des médecins par rapport au salaire moyen, 2007 (ou dernière année disponible)



1. Les données comprennent les dépenses liées à l'activité, entraînant une surestimation.
2. Les données pour les salariés se rapportent uniquement aux employés du secteur public, qui tendent à recevoir une rémunération plus faible que ceux travaillant dans le secteur privé.
3. La rémunération des spécialistes salariés se rapporte à 2005 tandis que celle des spécialistes indépendants se rapporte à 2004.
4. La rémunération des généralistes indépendants se rapporte à 2006 tandis que celle des spécialistes salariés se rapporte à 2007.

### 3.5.2 Évolution de la rémunération des médecins généralistes et spécialistes



1. La rémunération des généralistes indépendants se rapporte à 1997-2006; celle des spécialistes salariés se rapporte à 1998-2007.
- Source : Eco-Santé OCDE 2009 pour la rémunération des médecins; Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009 et Les impôts sur les salaires 2009 pour le salaire moyen des travailleurs dans l'économie.



Extrait de :  
**Health at a Glance 2009**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2009-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Rémunération des médecins (généralistes et spécialistes) », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2009-28-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-28-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).